Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502818-20251215-DCM2025117-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de Rennes Sud-Ouest

VILLE DE
SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

EXTRAIT
du registre des délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL
du 15 décembre 2025

Date de la convocation : 09 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 29
L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, légalement convoqué, conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame DUCAMIN, Maire.
PRESENTS (19) : Mme DUCAMIN, Maire, Mme LECHAPLAIN, Mme BASLÉ, M. SIMON, Mme LECOQ, M. RAVAUDET, M HAGGAN, Mme BILLARD, M CHEMIN, adjoints, M JAN, M LEBRUN, Mme TRIBOULT, Mme COSSAIS, M SAUREL (arrivée à 19h03), Mme THO, M DAVID, M SALMON, M LUCAS, M DEIN, conseillers municipaux.
ABSENTS EXCUSES (10) : Mme FRIOT, Mme MAIGNOT, M COLLONGE, M CADIOU, Mme PFEIFFER, Mme GARANDEAU, M LLAVORI, M MACE, Mme RACHEDI, M NOURRY, conseillers municipaux.
PROCURATIONS DE VOTE (3) : Mme FRIOT a donné procuration à Mme BASLÉ.
Mme MAIGNOT a donné procuration à M RAVAUDET.
M COLLONGE a donné procuration à M CHEMIN.

M SIMON a été nommé en qualité de secrétaire de séance.

2025.117 Contrat de concession pour l'exploitation du Théâtre l'Aire Libre – Avenant n°6 – Approbation – Autorisation de signature
Elue en charge du rapport : Mme Baslé

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;
- **VU** le Code de la Commande Publique, notamment son article R.3135-6 ;
- **VU** la délibération n°2022.124 en date du 13 décembre 2022 approuvant le choix de l'association « Le Joli Collectif » en tant que Concessionnaire de service public pour la gestion et l'exploitation du Théâtre l'Aire Libre à compter du 1er janvier 2023 et approuvant les termes du Contrat de concession ;
- **VU** la notification du Contrat en date du 28 décembre 2022 ;
- **VU** l'avenant n°1 du Contrat signé le 10 février 2023 ;
- **VU** l'avenant n°2 du Contrat signé le 23 août 2023 ;
- **VU** l'avenant n°3 du Contrat signé le 4 janvier 2024 ;
- **VU** l'avenant n°4 du Contrat signé le 14 novembre 2024 ;
- **VU** l'avenant n°5 du Contrat signé le 8 octobre 2025 ;
- **VU** les statuts de l'association dédiée « Théâtre l'Aire Libre » créée le 8 décembre 2022 ;
- **VU** le Contrat de concession, notamment ses articles 30, 31 et 42 ;
- **VU** le courrier adressé à la Ville de Saint-Jacques-de-la-Lande en date du 18 novembre 2025 de la direction du Théâtre l'Aire Libre ;
- **VU** le rapport présenté en séance par Marie Baslé, Adjointe à la Culture et à la communication ;
- **VU** l'avis de la Commission Animation de la Vie Locale en date du 09 décembre 2025 ;
- **CONSIDERANT** qu'il revient au Conseil Municipal d'approuver toute modification d'une concession de service public.

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213502818-20251215-DCM2025117-DE

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **Approuve les termes de l'avenant n°6 au Contrat de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du Théâtre l'Aire Libre ;**
- **Autorise Madame la Maire, ou tout autre personne dûment habilitée à cette fin, à signer le dit avenant n°6.**

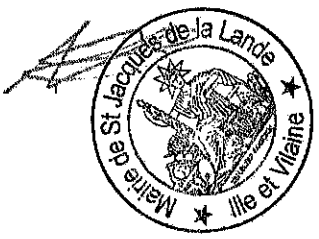
Déport sur le fondement de l'article L.1111-6 II 0
Quorum requis pour délibérer 15
Conseillers qui ne prennent pas part au vote 0
Conseillers présents lors du vote 19
Abstentions 0
Nombre de suffrages exprimés 22
Votes Pour 22
Contre 0

Pour extrait conforme,
Saint-Jacques-de-la-Lande, le 15 décembre 2025

Marie DUCAMIN
Maire



Luc SIMON
Secrétaire de séance



Le cas échéant, document transmis à la Préfecture le : 19/12/2025
Publié sur le site de la Ville le : 19/12/2025
Par le service affaires générales